

qu'ils ont reçu. Ensuite, le premier ministre a fait cette grande déclaration. C'était la vision révisée, la vision de 1958, édition de 1960.

Je ne veux pas être témoin d'une seule journée de souffrance inutile.

En 1958, lorsque les gens étaient sur le point de voter, on leur a dit qu'ils ne souffriraient pas du chômage. Aujourd'hui, on leur dit "qu'ils ne souffriront pas inutilement". J'ignore ce que c'est que de souffrir utilement, mais je sais que ce n'est pas ce qu'on avait promis aux Canadiens. J'emploie ce mot à dessein. Les Canadiens commencent à s'en rendre compte.

Ensuite, le premier ministre a déclaré ce qui suit:

Mes collègues non plus. Par conséquent, nous avons dû dépenser...

Je demande au ministre des Finances de répliquer à ceci, car cela a directement à voir à la question présentement à l'étude. Voici la déclaration de politique du premier ministre à l'égard du chômage pour 1960:

Par conséquent, nous avons dû dépenser des centaines de millions de dollars pour fournir des emplois par voie de construction d'habitations, de travaux publics et autres entreprises. Nous avons établi notre budget en vue d'un déficit.

Qu'il l'ait établi à cette fin ou non, ils en ont certes obtenu un, et un fameux!

Nous avons dû emprunter de l'argent.

Et comment! Ils ont emprunté près de deux millions depuis qu'ils sont au pouvoir, et ils ont fait monter les taux d'intérêt à tel point que les autres n'ont plus du tout les moyens d'emprunter; voilà ce qu'ils ont fait.

Bien entendu, on nous a critiqués pour cela, mais quand j'ai pensé aux familles des chômeurs, j'ai su que je ne pouvais faire autrement, déficit ou non.

Ensuite, après avoir essayé une larme, le premier ministre ajoutait:

Dans les mêmes circonstances, je prendrais encore exactement la même décision.

Eh bien, les mêmes circonstances se présentent en ce moment, monsieur. Ce sont précisément les mêmes circonstances. Comme je l'ai déjà signalé, d'après les chiffres du Bureau fédéral de la statistique, il y avait 555,000 chômeurs en février cette année, et 563,000 en février 1958. Le gouvernement a-t-il pris la même décision? J'ai demandé au ministre des Finances, qui trouve cela très drôle...

**L'hon. M. Fleming:** Je ne trouve pas cela drôle du tout.

**L'hon. M. Pickersgill:** J'ai demandé au ministre des Finances, qui semble trouver fort drôle le triste sort des chômeurs,—de plus d'un demi million de chômeurs,—

[L'hon. M. Pickersgill.]

**L'hon. M. Fleming:** J'invoque le Règlement. L'honorable représentant vient de faire intentionnellement une remarque insultante à l'égard d'un autre député. Il a dit que la situation du chômage m'amuse. Cette affirmation est évidemment tout à fait fautive, et il le sait fort bien. J'avais peut-être le sourire, mais ce n'était pas au sujet du chômage ou parce que je trouve le chômage drôle, comme il le prétend. S'il veut entendre quelque chose qui provoquera de la gaieté, je pourrais le dire.

**Une voix:** Mieux vaudrait vous en abstenir.

**L'hon. M. Fleming:** Non. Je pense que je m'abstiendrai de parler de lui. Sa critique était très déplacée, et il le sait.

**L'hon. M. Pickersgill:** En fait, monsieur le président, j'adressais certaines observations au ministre des Finances qui avait la grande amabilité de les écouter très attentivement, comme il l'a lui-même attesté. Je les lui répéterai maintenant. Le premier ministre nous a donc dit que son gouvernement avait fait l'objet de critiques parce qu'il avait établi un budget déficitaire et emprunté des fonds en vue de remédier au chômage comme il l'affirmait. Je ne crois pas que c'était à cette fin, mais c'est ce qu'a déclaré le premier ministre. Il a poursuivi en disant:

...mais quand j'ai pensé aux familles de chômeurs, je savais qu'il ne me restait pas de choix, qu'il y ait un déficit ou non.

Voilà ce qu'il a dit. Puis, au cours de la même émission, il a encore fait l'affirmation suivante. Il ne l'a pas faite ici à la Chambre. Il ne nous a pas donné la preuve de courtoisie qu'aurait représentée un exposé à la Chambre de la ligne de conduite du gouvernement. Il n'a pas participé au débat. Mais, immédiatement après, il a déclaré sur les ondes:

Dans les mêmes circonstances, je prendrais, de nouveau, exactement la même décision.

Les circonstances sont les mêmes, nous avons aujourd'hui 555,000 chômeurs dans ce que l'honorable vis-à-vis appelle une période de relèvement, contre 563,000 chômeurs au pire moment de la dernière récession. Les circonstances ne sont-elles pas les mêmes en ce qui concerne le chômage? Les familles des chômeurs ne sont-elles pas aujourd'hui dans le même besoin qu'il y a deux ans, et dans la plupart des cas, dans une plus grande détresse encore en raison de l'état de leur droit à l'assurance-chômage, et pour d'autres raisons encore?

Je demanderai au ministre si cette décision a été prise. Le gouvernement a-t-il décidé d'avoir un autre déficit, d'emprunter des montants encore plus considérables, comme